

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 05/11/2024 - 21883 - 2019 B 00194 - 847 718 418 - A 2 Z ENGINEERING SERVICE

SASU A2Z ENGINEERING

Société par action simplifiée

Au capital de 500 €

Siège social : 06 Rue Gustave Deloye

06000, Nice

Inscrit au RCS de Nice sous le numéro : 847 718 418

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ASSOCIES POUR L'APPROBATION DES COMPTES
ANNEE 2023**

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire pour l'approbation des comptes en date du 05 juin 2024, par lettre remise en mains propres le 01 juin 2024.

L'assemblée est présidée par Monsieur BELGASMI Abdelaziz, président de la société SAS A2Z ENGINEERING et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation, soit au total 1 associé présent ou représenté, totalisant 100 parts sociales sur les 100 parts composant le capital

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence
- Les comptes annuels ;

Le président déclare que les documents prescrits par l'article R 233-19 du Code de commerce sont déposés. L'assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le président de séance rappelle ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus au gérant ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Pouvoir pour les formalités.

L'associé unique reconnaît que l'ensemble des documents suivants a été communiqué à l'assemblée dans les conditions et délais fixés par la loi ; il s'agit de :

- Les statuts de la société ;
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023
- Le rapport de gestion du gérant ;
- Le texte des projets de décisions.

Ordre du jour

Le président approuve les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport

1- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

2- L'affectation du résultat de l'exercice

La présente assemblée, après avoir entendu lecture des comptes annuels, autorise Monsieur BELGASMI Abdelaziz, à approuver les comptes.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 2 732€, sur le compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

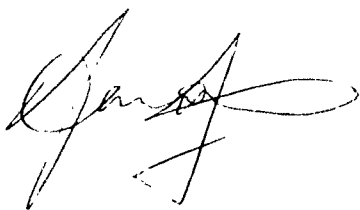
L'associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

*Fait à Nice, le 05
Juin 2024*

Monsieur BELGASMI Abdelaziz



BILAN 2023 A2Z ENGINEERING

Certifié Conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. B. F.', written in a cursive style.

Etats financiers au 31/12/2023

ETATS FISCAUX

Désignation de l'entreprise		SASU A2Z ENGINEERING		02 RUE GUSTAVE DELOYE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				06000 Nice			
SIRET		8 4 7 7 1 8 4 1 8 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent*		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31/12/2023			
		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
ACTIF	ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* Incorporelles Autres* }	010		012		
			014		016		
		Immobilisations corporelles*	028	9 745	030	3 901	5 844
		Immobilisations financières*(1)	040		042		
		Total I(5)	044	9 745	048	3 901	5 844
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, En cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
		Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres*(3) }	068		070		
			072	12 820	074		12 820
		Valeurs mobilières de placement	080		082		
		Disponibilités	084	2 574	086		2 574
		Charges constatées d'avance*	092		094		
		Total II	096	15 394	098		14 394
		Total général (I+II)	110	25 139	112	3 901	21 238
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1	
				NET		NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500		
		Ecart de réévaluation	124				
		Réserve légale	126				
		Réserves réglementées*	130				
		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132		
		Report à nouveau	134		10 189		
		Résultat de l'exercice	136		2 732		
		Provisions réglementées	140				
		Total I	142		13 421		
		Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES(4)	DETTES(4)	Emprunts et dettes assimilées	156		7 817		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
		Fournisseurs et comptes rattachés*	166				
		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N ...)	169		172		
		Produits constatés d'avance	174				
		Total III	176		7 817		
Total général (I +II +III)		180		21 238			
RENVIS	RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises Ou créées au cours de l'exercice*	182	
		(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	12047	Prix de vente hors TVA des immobilisations Cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU A2Z					Néant ☐ *			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des Immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale*	
ACTIFIMMOBILISE									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450	4 572	452		454		456	4 572	
	Matériel de transport	460	3 011	462		464		466	3 011	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	9 745	492		494		496	9 745	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif entreprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	2 522	562	1 379	564		566	3 901	
TOTAL		570	2 522	572	1 379	574		576	3 901	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS. 12,8% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5					
cédées virées										
De poste à poste,										
mises hors service ou										
réintégrées dans										
le patrimoine privé										
y compris les produits										
de la propriété industrielle	6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme				
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,80% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique ont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS-AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES-DEFICITS REPORTABLES-DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies Abis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU A2Z EENGINEERING				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS-AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début De l'exercice		Augmentations: Dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice	
						Montant A la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605	607
	Autres provisions réglementées	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et encours	640		642		644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations	Reprises				
Immob. incorporelles	700		705	1	Indemnités pour congés à payer. Charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4			
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autres immobilisations corporelles	760		765	7			
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau N°2033-B			780
II DEFICITS REPORTABLES				III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)		996	
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI						325	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
Dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	17 492
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	17 411
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033 D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice N° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise: SASU A2Z ENGINEERING		Néant ☐ *
Exercice ouvert le: 01/01/2023	et clos le: 31/12/2023	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel*	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I-Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	31719
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL1	106	31719
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lors qu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL2	144	
III-Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	57573
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL3	152	57573
IV-Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1+TOTAL 2-TOTAL 3	137 -25854
V-Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires N°1329- A C et 1329- DEF)	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter Le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N°SIRET 8 | 4 | 7 | 7 | 1 | 8 | 4 | 1 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 9 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A2Z ENGINEERING

ADRESSE (voie) 2 RUE GUSTAVE DELOYE

CODE POSTAL 06000

VILLE Nice

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
	1		1000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES:

Forme juridique Dénomination
N°SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N°SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N°SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N°SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES:

Titre (2) M Nom patronymique BELGASMI Prénom(s) Abdelaziz
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1000
Naissance: Date 26/07/1983 N°département 99 Commune Tunis Pays TUNISIE
Adresse: N° 02 Voie RUE GUSTAVE DELOYE
Code postal 06000 Commune NICE Pays FRANCE

Titre(2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N°département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2
1

⁽¹⁾ Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N°SIRET 8 | 4 | 7 | 7 | 1 | 8 | 4 | 1 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 9 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A2Z ENGINEERING

ADRESSE (voie) 2 RUE GUSTAVE DELOYE

CODE POSTAL 06000

VILLE Nice

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES:

Forme juridique Dénomination
N°SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N°SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N°SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N°SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES:

Titre(2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N°département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre(2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N°département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays